



PIÈCES AUTO AUX VÉRITABLES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 15/01/2024

Echéance le : 29/02/2024

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document 4347376	N° Client 0165285	Votre Commande CDE 1HJSMU6A	Marque	VIN Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 4982818	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4982818 DU 15/01/2024 ** FORD FIESTA BX 516 GQ								
POMPE DE LAVE-VITRE AM		AKL119086	1,00	4	29,77	15,00	25,30	25,30
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		25,30						
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants T.V.A acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total TTC	
PI : 25,30			(4) 20,00				30,36	
MO : 0,00 25,30			25,30					
DIV : 0,00			5,06					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4347376	0165285	4982818
Echéance le : 29/02/2024		
15/01/2024		30,36



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités d'intérêt sur les sommes dues et non payées à bonne date au taux minimum prévu par le Code de Commerce (art. L441-6) et les taux d'intérêt en vigueur à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € sera appliquée pour le retard de paiement.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L61-22 du Code de Commerce qui ne peuvent être transférées à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.